

## COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 28/09/2023

### ORDRE DU JOUR

- 1) INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A DEMISSION ;
- 2) ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE A LA DEMISSION DU 4EME ADJOINT AU MAIRE ;
- \* DECISION DE MAINTIEN OU SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT SUITE A DEMISSION.
- \* ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE.
- \* REGIME INDEMNITAIRE /MODIFICATION DU TABLEAU DES ADJOINTS.
- 3) CA2C - DEMANDE DE SUBVENTION FONDS DE CONCOURS – TRAVAUX PRESBYTERE ;
- 4) DECISIONS MODIFICATIVES ;
- 5) TARIFS REPAS RESTAURANT SCOLAIRE ;
- 6) TARIF LOCATION SALLE BIBLIOTHEQUE – TELE TRAVAIL ;
- 7) REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ;
- 8) RECENSEMENT POPULATION 2024 – DESIGNATION D'UN COORDINATEUR D'ENQUETE ;
- 9) ADHESION COMMUNES AU SIDEN-SIAN ;
- 10) QUESTIONS DIVERSES.

L'an deux mil vingt-trois, le 28 septembre à 19 heures 00, le conseil municipal s'est réuni, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Maurice DEFAUX le Maire.

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
DEFAUX Maurice	x		
LEMAIRE Marie-Paule	x		
LEDUC Jean	x		
MORELLE Carole	x		
DA COSTA Augusto	x		
BASQUIN Danièle		x	LEMAIRE Marie-Paule
AUBLIN Yolande		x	MORELLE Carole
LEPREUX Audrey	x		
POTIEZ André	x		
CARREZ Danièle	X		
GODDYN Nicolas	X		
BROUETTE Véronique	x		
CARLIER Benoît	x		
LAPOINTE Christiane	x		
DOUAY Robert	x		
QUENNESSON Gérard	x		
SOLARCZYK Christelle	x		
ETHUIN Marie		X	QUENNESSON Gérard

Secrétaire de séance : Monsieur GODDYN Nicolas

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 14/04/2023 n'appelle aucune observation.

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 09/06/2023 appelle une observation de Mr QUENNESSON Gérard, conseil municipal de l'opposition. Il souhaite évoquer l'annulation du dernier CM par le tribunal administratif concernant l'élection des grands électeurs pour les sénatoriales. Monsieur le Maire précise qu'il n'y a pas eu lieu de revoter, le préfet ayant rectifié le tableau des électeurs sénatoriaux en gardant la candidature de Monsieur DEFAUX Maurice suppléant et en supprimant la candidature de Mme LEPREUX Audrey en qualité de suppléant.

Lecture des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation :

- Travaux presbytère : déclaration infructueuse la procédure de passation du lot n° 5 plomberie, sanitaire, climatisation, ventilation. Offre supérieure à l'estimation.

- Résultats de la procédure adaptée pour les travaux du presbytère. Opération composée de 6 lots :
  - Lot 1(gros œuvre, démolition, carrelage, faïence, charpente, métallerie et bardage) : BONFIFACE pour un montant de 170 268.48 € H.T ;
  - Lot 2 (menuiseries extérieures alu) : Société SEMIT DP pour un montant de 28 218.00 € H.T ;
  - Lot 3 (aménagements intérieures) : Menuiserie DE GRAEF pour un montant de 34 996.66 € H.T ;
  - Lot 4 (électricité, alarme) : Société CARELEC pour un montant de 15 327.14 € H.T ;
  - Lot 5 (plomberie, sanitaire, climatisation, ventilation) : infructueux ;
  - Lot 6 (peinture, nettoyage) : entreprise PETIT Pascale pour un montant de 7 829.37 € H.T ;
- Résultat du lot 5 : Société CARELEC pour un montant de 32 265.49 € H.T.
- Insuffisance de crédits budgétaires au compte 2051 « concession et droits similaires », virement de crédit du compte 2184 « matériel de bureau et mobilier » vers le compte 2051 pour la somme de 1165.00 €.

#### 1) INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A DEMISSION

Suite à la démission de Mr Guillaume JACQUEMIN de son mandat de conseiller municipal, de Mme SOUFFLET Marie-Eugénie, de Mr MESUREUR Frédéric, Mme COMBERTON Marie-Christine est installée dans ses fonctions de conseillère municipale.

#### 2) ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE A LA DEMISSION DU 4EME ADJOINT AU MAIRE \* DECISION DE MAINTIEN OU SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT SUITE A DEMISSION.

Mme BASQUIN Danielle a démissionné de ses fonctions d'adjointe au Maire et non de conseillère municipale, pour des raisons de santé. Mr Le Maire rappelle la procédure adéquate dans le cas d'une démission.

Mr le Maire propose de maintenir 5 adjoints en poste.

Adopté par 15 voix pour et 3 abstentions (G. QUENNESSON, C. SOLARCZYK, M. ETHUIN).

Mr le Maire propose de conserver pour le nouvel adjoint le dernier rang dans le tableau des adjoints. Adoptée par 15 voix pour et 3 absentions (G. QUENNESSON, C. SOLARCZYK, M. ETHUIN).

#### \* ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE.

Mr le Maire propose de passer à l'élection au scrutin secret à la majorité absolue. L'adjoint est désigné parmi les conseillers de même sexe que celui auquel il est appelé à succéder.

Deux assesseurs sont désignés (Mme LEMAIRE Marie-Paule et Mr LEDUC Jean), le secrétaire de séance reste Mr GODDYN Nicolas.

Est candidate, Mme BROUETTE Véronique.

Chaque membre vote à l'appel de son nom et dépose son bulletin dans l'urne.

Suite au dépouillement, 19 bulletins sont comptés pour 18 votants L'élection est suspendue et Mr le Maire décide de refaire cette élection mais avec des enveloppes à bulletins.

Le dépouillement donne les résultats suivants :

- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 18
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral) : 0
- d) Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral) : 6
- e) Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 12.
- f) Majorité absolue : 7

Mme BROUETTE Véronique est élue 5ème adjoint.

#### \* REGIME INDEMNITAIRE /MODIFICATION DU TABLEAU DES ADJOINTS.

Le nouveau tableau des adjoints est désormais modifié :

1ère adjointe, Mme Marie-Paule LEMAIRE ;

2ème adjointe, Mme Carole MORELLE

3ème adjoint, Mr Augusto DACOSTA ;

4ème adjoint, Mr André POTIEZ ;  
5ème adjointe, Mme Véronique BROUETTE.

Mme BROUETTE Véronique percevra la même indemnité que les autres adjoints (16.64% de l'IB terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique) à compter du 29/09/2023.

Adoptée par 15 voix pour et 3 abstentions (G. QUENNESSON, C. SOLARCZYK, M. ETHUIN).

### 3) CA2C - DEMANDE DE SUBVENTION FONDS DE CONCOURS – TRAVAUX PRESBYTERE

Mr le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de solliciter le fond de concours pour compléter le budget travaux du presbytère, soit 30 000 € dans le cadre du volet 1 « soutien aux investissements » et le volet 2 « développement durable » .

Adopté à l'unanimité

### 4) DECISIONS MODIFICATIVES

Dans le cadre du projet de construction de la future salle des sports, des études topographiques et mission géotechnique ont été lancées.

Les crédits ne figurent pas au budget primitif, il nous faut procéder à des modifications de crédits, à savoir :

- Article 2031 : frais d'étude = + 7 600 €
- Article 231 : immobilisation corporelle en cours = - 7600 €

Mr QUENNESSON Gérard, conseiller municipal de l'opposition interroge Mr le Maire sur les réponses recueillies du questionnaire adressé à la population sur le projet de construction de la salle de sports. Mr GODDYN Nicolas fait savoir qu'une cinquantaine de questionnaires ont été retournés en mairie, différentes demandes ont été enregistrées :

- Pratique du badminton ;
- Football ;
- Divers jeux de salles ;

Ces choix ont permis d'orienter le cahier des charges.

Adopté à l'unanimité

### 5) TARIFS REPAS RESTAURANT SCOLAIRE

Mr le Maire indique avoir reçu une deuxième hausse des prix du repas par le prestataire API en charge de la restauration scolaire pour 2023.

- +2% au 01/03/2023 ;
- +5% au 02/06/2023.

Soit une hausse cumulée de 7%.

Mr le Maire, propose de répercuter 4% de hausse sur le tarif de la restauration, uniquement pour les foyers ayant un coefficient supérieur à 500. La mairie prend à sa charge les 3% de hausse restants. Le prix du repas enfant non inscrit reste inchangé.

Mr le Maire fait savoir qu'en plus du coût du repas livré, le restaurant scolaire est un gros pavé au niveau énergétique.

Monsieur QUENNESSON Gérard, conseiller municipal de l'opposition de nouveau soumet une proposition alternative, la cantine à 1 €, une alternative pour soulager les finances des parents et faire rentrer de l'argent à la commune.

Mr le Maire répond que ce sujet a déjà été débattu en Conseil.

Adopté par 15 voix pour et 3 voix contre (G. QUENNESSON, C. SOLARCZYK, M. ETHUIN).

### 6) TARIF LOCATION SALLE BIBLIOTHEQUE – TELE TRAVAIL

Monsieur le Maire rappelle la création d'un espace télétravail dans les bureaux de la bibliothèque (CM du 14/04/23). Un bureau est occupé actuellement.

En prévision de la période hivernale et l'augmentation des tarifs d'électricité et gaz, il y a lieu de fixer un tarif de location des bureaux à 2 €/jour qui compenserait les dépenses d'énergie.

Adopté par 15 voix pour et 3 abstentions (G. QUENNESSON, C. SOLARCZYK, M. ETHUIN).

#### 7) REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

M. le Maire donne connaissance au Conseil du décret n° 2002-409 du 26 mars 2002 portant modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

Il propose au Conseil :

- de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum (en 2022 = 221 €).

Adopté à l'unanimité

#### 8) RECENSEMENT POPULATION 2024 – DESIGNATION D'UN COORDINATEUR D'ENQUETE

Dans le cadre du recensement de la population en 2024 (du 18/01 au 17/02), Mme POPIEUL Marie-Hélène est nommée coordinatrice d'enquête. Les agents recenseurs proposés sont Mme PARENT, Mme LEVEQUE et Mme HANINAUT.

Adopté à l'unanimité

#### 9) ADHESION COMMUNES AU SIDEN-SIAN

Adhésion des communes d'AVELIN, d'IWUY (NORD) et ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE et TORTEQUESNE (PAS-DE-CALAIS) au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Adopté à l'unanimité

#### 10) QUESTIONS DIVERSES

- Mr le Maire informe de l'installation d'une cuve de 120m<sup>3</sup> dans le cadre du plan de secours incendie de la commune. Cette rétention d'eau se trouvera en face du Mille-Club, les travaux étant à la charge de la régie Noréade.

- Travaux presbytère : réception des travaux fin décembre 2023 ;

- Recrutement de Mme Amandine MAIRESSE, adjoint d'animation à temps complet au périscolaire et extrascolaire (directrice des structures) et à l'animation ;

- Recrutement de Mr Jean-Luc BLAS adjoint technique à temps complet aux espaces verts et entretien des bâtiments.

Le recrutement de ces 2 postes s'est fait avec une publicité préalable obligatoire de vacance de poste et de recrutement auprès du CDG59.

- Mr Marc BILLOIR prendra sa retraite au 01/01/24. Il ne sera pas remplacé.

- Nouvelle directrice à l'école Joliot Curie, Madame MENART Hélène.

- Nouveau Sous-Préfet, Mr Fayçal DOUHANE.

- une réunion s'est tenue à Beauvois, ordre du jour « la sécurité des élus, comment faire face aux agressions et menaces à leur encontre » en présence des représentants de l'Etat, de la procureur de la République et des responsables des forces de sécurité.

- remerciements à la presse présente.

Levée de séance 20 H 27.

Vu le Maire